



COCETA - Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

Association apolitique, à but non lucratif, pour la protection des habitants de l'agglomération nantaise.

www.coceta.org



Préfecture des Pays de la Loire
Mme Astrid HERON-DELAPLACE
Adjointe à la cheffe du bureau, pôle politiques publiques

6 quai Ceineray
44000 Nantes.

Le 31 octobre 2023

Courrier adressé par voie numérique

Objet : Contribution à la concertation 2023 lancée suite à l'annulation de l'appel d'offre concernant le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique

Madame,

Comme suite à notre réunion du 16 octobre 2023 et pour apporter notre contribution, le COCETA vous renvoie à l'ensemble des publications réalisées depuis 2019 qui permettront de comprendre pourquoi il est contradictoire et irresponsable de soutenir le développement de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur son emplacement actuel et en même temps prétendre vouloir protéger la santé des personnes survolées à basse altitude :

- L'aéroport de Nantes Atlantique est spécifique sur le territoire compte tenu de l'orientation de sa piste, axé plein Centre-ville : « Panorama des aéroports français »
<https://coceta.org/2023/05/13/panorama-des-aeroports-francais/>
- Pourquoi l'allongement de la piste de 400m n'a aucun impact sur les nuisances sonores :
<https://coceta.org/2022/10/08/allongement-de-400m-la-solution-miracle-qui-fait-pschiiiiitttt/>
- Le bilan d'un couvre-feu inefficace, 1 an après :
<https://coceta.org/2023/09/29/le-coceta-a-fait-le-bilan-du-couvre-feu-de-lete-2023/>
- L'évaluation des 31 mesures annoncées par l'Etat lors de l'arrêt du chantier NDDL, montre leur inutilité dans leur ensemble :
<https://coceta.org/2022/10/14/evaluation-des-31-engagements-de-letat/>

- Le projet annoncé, s'il est maintenu, deviendra un scandale sanitaire et social (COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 MARS 2020 MIS À JOUR LE 29 JUIN 2022) : <https://coceta.org/2022/06/29/un-scandale-financier-sanitaire-et-social-pour-40-ans/>
- La nécessité de conduire des Études d'Impact en Santé préalablement au lancement d'un appel d'offre (Courrier transmis aux différents Préfets successifs : 30/09/22 ; 30/01/20)
- Les cahiers d'acteur produits par le COCETA lors de la concertation de 2019 <https://coceta.org/2023/11/01/contribution-cahiers-dacteur-concertation-2019/>

Nous espérons que ces éléments produiront enfin les effets escomptés dans l'intérêt des 100 000 citoyens exposés aux nuisances du trafic aérien en basse altitude ET dans l'intérêt du territoire. Nous appelons sans délai à remettre à plat le projet d'Aéroport du Grand Ouest et que des mesures efficaces de protection des citoyens soient mises en œuvre sans attendre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Paolo FERREIRA
Président du COCETA

***Copie* : Madame Elisabeth Borne, Première ministre**

***Copie* : Monsieur Aurélien Rousseau, Ministre de la Santé et de la Prévention**

***Copie* : Monsieur Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports.**

***Copie* : Monsieur Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France**

***Copie* : Monsieur Marc Papinutti, Président de la Commission Nationale du Débat Public**